

France - Alouette -- Haut-Livrac - Les Castors - Saint-Aignan - Bacalan - Haut-Lévêque - Bersol. - Lucildo - Belle-Assise

PRINTEMPS 2021

## Edito: Pour nos patrimoines, paysager et architectural

Chers habitants de nos quartiers,

Les prescriptions sanitaires perdurent, et nous ne pouvons toujours pas organiser d'animations dans notre chère Salle des Fêtes de France. Cependant, n'allez pas imaginer que votre syndicat de quartier s'est mis en sommeil !

C'est même une période d'activité intense pour son Conseil d'Administration et sa commission « urbanisme-cadre de vie ». Nous allons, dans ce numéro d'« Au coin de ma rue » aborder deux sujets : la défense du chêne du Haut-Livrac, et l'avenir de la propriété Thomasson, deux exemples de valeurs à défendre pour notre cadre de vie : le patrimoine paysager et le patrimoine architectural.

## Sauvons notre « géant vert »

Nous vous en parlions sur notre dernier bulletin, début décembre. A l'intersection de l'avenue de Beutre et de la rue Félix Faure, se trouve un chêne d'environ 170 ans, qui abrite de son ombre les passagers qui attendent à l'arrêt de bus situé sous ses grandes frondaisons. Monsieur le Maire est un défenseur des arbres avéré puisque, comme le montre le dernier numéro de Pessac en direct pages 10-11, il a obtenu le classement au niveau national en « arbres remarquables deux magnifiques sujets : un liquidambar d'environ 180 ans, situé dans le parc de Camponac et un platane d'environ 150 ans, situé avenue de Monbalon. Or, notre chêne n'a pas eu la chance d'obtenir ce classement! Notre chêne est en danger! Le futur centre commercial du Haut-Livrac va être déplacé dans sa zone et nous demandons qu'aucune construction ne se fasse à mois de 9 mètres du tronc. Car notre arbre est sur le trottoir et du côté de la chaussée, ses racines sont sous la route et n'ont pas pu se développer normalement. C'est du côté opposé que ses racines sont allées chercher les nutriments qui lui ont permis de grandir. Son houppier atteint maintenant 10 mètres de rayon. Et ces neuf mètres que nous demandons sont un grand minimum pour assurer sa sauvegarde future.

Nous avons obtenu le soutien d'un collectif d'associations, « Sauvons nos arbres Pessac » comprenant la SEPANSO, le GNSA (Groupe national de surveillance des arbres), l'association « Aux arbres citoyens ! », plusieurs syndicats de quartier et leur fédération. Nous avons déployé une banderole « arbre condamné ? » sur ses branches, de façon à alerter les passants. Et nous avons écrit plusieurs courriers à Safran, le promoteur (avec copie à Monsieur le Maire), lui demandant de modifier légèrement son projet de façon à assurer la survie de cet arbre magnifique. Nous avons à ce jour, obtenu l'assurance qu'un rayon de protection de 6 mètres et toutes les mesures de sécurité seront prises lors du chantier. Mais ce n'est pas suffisant ! Manifestez votre soutien et rejoignez notre collectif en adressant un mail à l'adresse : sauvonsnosarbrespessac@mailo.com